



Matthieu  
**ORPHELIN**

Député de la 1<sup>ère</sup> Circonscription du Maine-et-Loire

Angers,  
le 18 juin 2018

Réinventer la politique à partir du terrain



Madame, Monsieur,

Il y a un an, j'ai été élu député. Je souhaite, par le présent courrier, rendre compte à chacun des 145 485 habitants de la circonscription de ma contribution à l'action de la majorité présidentielle, au service de chacun d'entre vous.

### Un an après, les premiers changements sont déjà là :

- Les classes de CP à 12 élèves dans les zones d'éducation prioritaire sont une grande réussite et seront étendues dès l'an prochain. Le dispositif « devoirs faits » se généralise dans tous les collèges et la réforme du baccalauréat commencera dès septembre.
- Pour les étudiants, nous avons mis un terme à l'injustice du tirage au sort. Le rattachement de tous les nouveaux étudiants au régime général de sécurité sociale leur permettra d'économiser plus de 200 €/an.
- La nouvelle prime (jusqu'à 2000 €) pour acheter un véhicule neuf ou d'occasion récente connaît un beau succès. Elle permet de réduire la pollution et de consommer jusqu'à 30 % de carburant en moins.
- La situation s'améliore aussi pour les entreprises et l'emploi : droit à l'erreur pour qu'il n'y ait plus de sanction en cas de bonne foi, augmentation des salaires nets, droit au télétravail et fin du RSI pour les travailleurs indépendants.
- La France est de retour en Europe et dans le monde, sur des thèmes essentiels comme la lutte contre le changement climatique.

### Vous verrez aussi d'autres changements importants dans les prochains mois, notamment sur votre pouvoir d'achat :

- Dès octobre, revalorisation de la prime d'activité (20 €/mois puis 80 €/mois au cours du quinquennat), mais aussi la -si attendue- baisse d'un tiers de la taxe d'habitation pour quatre foyers sur cinq ; cette réduction sera doublée dès l'année suivante.
- Des mesures renforcées pour aider ceux qui en ont le plus besoin : augmentation du minimum vieillesse de 30 €/mois (et 100 €/mois en 3 ans), de l'allocation adulte handicapé, de l'aide au mode de garde pour les familles monoparentales, ou encore mise en place de chèques-énergie pour 4 millions de foyers.
- Dès début 2019 : hausse des salaires nets (+260 €/an pour le SMIC) et une nouvelle prime pour la rénovation énergétique des logements, versée dès la réalisation des travaux.

### En plus de l'action collective de la majorité, je me suis particulièrement impliqué dans les dossiers suivants :

- Les emplois francs, qui sont expérimentés depuis début avril 2018. Toute entreprise ou association, où qu'elle soit située, qui embauche en CDI un demandeur d'emploi des quartiers prioritaires d'Angers et de Trélazé bénéficiera d'une aide de 15 000 €.
- La loi asile et immigration : j'ai obtenu des avancées qui feront date (prise en compte des migrations climatiques, révision du délit de solidarité, exclusion de la liste des pays sûrs de ceux qui ne reconnaissent pas les droits LGBT) mais j'ai choisi de m'abstenir sur cette loi car je pense que nous aurions dû et pu aller chercher d'autres avancées, dont la fin de l'enfermement des enfants.
- Loi agriculture et alimentation : pour qu'enfin les agriculteurs soient payés au juste prix, que le bio et le local de qualité soient privilégiés, et que les oiseaux et les abeilles reviennent dans nos campagnes.
- J'ai co-écrit deux rapports remis au gouvernement sur la mobilité : l'un servira à programmer les investissements dans les routes et le train pour les 20 ans à venir, et le second plaide pour généraliser l'indemnité kilométrique vélo pour les déplacements domicile-travail de tous les salariés. Par ailleurs, j'ai contribué à ce que la situation se règle enfin à NDDL, après 40 ans de non-décisions.

## J'ai entendu vos doutes sur quelques-unes des mesures que nous avons prises

**Baisse à 80 km/h de la vitesse autorisée ?** Nous ne pouvons plus accepter que 3 500 personnes soient tuées sur les routes chaque année. Nous ferons, dans deux ans, l'évaluation de cette mesure et reviendrons dessus si les résultats n'étaient pas au rendez-vous.

**Augmentation de la CSG ?** L'effort demandé à certains retraités est réel et jugé parfois injuste. Beaucoup d'entre vous m'ont interpellé sur le seuil pour les couples (1 840 €/mois à deux) qui étaient moins favorables que celui pour les personnes seules (1200 €). Vous avez été entendus : dès 2019, nous reverrons la situation de 200 000 retraités modestes en couple, pour lesquels la hausse de CSG sera supprimée ou corrigée.



### Beaucoup reste à faire :

- La situation dans les maisons de retraite et les hôpitaux est très préoccupante et c'est sans doute l'un des principaux défis des prochaines années. Au-delà de l'importante question des moyens, j'ai proposé au gouvernement que les EHPAD de notre territoire expérimentent une simplification des procédures. L'objectif ? Passer moins de temps sur les procédures et enquêtes et donc plus auprès des malades ou des âgés.
- La reprise économique est là et la hausse du chômage est enfin enrayée, mais il faut que cela profite à tous : réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle et recherche d'une meilleure adéquation au marché de l'emploi (9 000 offres d'emploi non pourvues dans notre département !) sont deux chantiers stratégiques.
- Préparation d'une loi ambitieuse sur les mobilités, incluant un plan pour améliorer la desserte des territoires ruraux et encourager les nouvelles mobilités.
- J'entends porter de nouvelles mesures pour accélérer le rythme de la transition écologique et accompagner la hausse du prix des carburants.
- D'autres engagements pris seront concrétisés dans les prochains mois : lutte contre l'évasion fiscale, remboursement à 100 % d'offres de lunettes, prothèses dentaires et auditives, réforme du système judiciaire et augmentation des moyens pour la sécurité au quotidien, mesures nouvelles pour favoriser l'accès à la culture, déploiement du haut et du très haut débit pour en finir avec les zones blanches...
- Continuer à restaurer la confiance. Nous avons supprimé les privilèges indus dont bénéficiaient les députés (régime spécial de retraite, chômage...). J'ai choisi d'aller plus loin car je sais que la transparence est essentielle à vos yeux : ainsi, toutes mes dépenses de mandat sont justifiées par des factures dès le 1er euro et contrôlées par un expert-comptable.

Vous connaissez mes convictions : l'écologie et la solidarité sont impératifs. Je continuerai à porter mes opinions avec sincérité, loyauté, mais aussi exigence. Depuis un an, au cours de mes dizaines de déplacements sur les 22 communes de la circonscription, des centaines de rencontres avec les acteurs, des milliers d'échanges avec les citoyens, j'ai montré quel député je voulais être : dans l'action, le dialogue et le collectif. Une année de travail intense.

*À noter : prochaine date du Parlement Ouvert le 4 Octobre 2018.*

*Au service du pays, de notre territoire, mais, plus encore, au service de chacun et chacune d'entre vous.*

Matthieu Orphelin,  
Député du Maine-et-Loire.

Angers (quartiers Centre-ville, Lafayette, Madeleine, Monplaisir, Saint Serge – Ney - Chalouère, Deux-Croix - Banchais), Briollay, Châteauneuf-sur-Sarthe, Chemiré-sur-Sarthe (commune déléguée de Morannes-sur-Sarthe Daumeray), Chenillé-Champteussé, Cheffes, Ecoüflant, Ecuillé, Feneu, Juvardéil Le Plessis-Grammoire, Les Haut-d'Anjou (Brissarthe, Contigné, Cherré, Champigné, Marigné, Soeurdres, Querré), Miré, Montreuil-sur-Loir, Saint Barthélémy-d'Anjou, Sceaux-d'Anjou, Soucelles, Soulaire-et-Bourg, Thorigné-d'Anjou, Tiercé, Verrière-en-Anjou (Pellouailles-les-Vignes, Saint-Sylvain-d'Anjou), Villevêque

Adresse Postale : Espace Co49, A l'attention de Monsieur Orphelin, 6 bis rue René Brémont, 49100 Angers